



Lundi 9 mai 2011

Temps forts du 18/04/2011 au 06/05/2011 No. 95

**3 mai**

**Le TPIY organise un séminaire de formation pour des magistrats de Bosnie**

Le TPIY a organisé un séminaire de formation de deux jours pour des juges et des procureurs des tribunaux et parquets de districts à Banja Luka, Bijeljina, Doboï et Sarajevo-Est, en Bosnie-Herzégovine, dans le cadre du projet « *Justice pour les crimes de guerre* ».

Cette formation, qui a lieu au Centre de formation des juges et des procureurs, à Banja Luka, visait au partage de la mémoire institutionnelle et des compétences techniques du Tribunal avec les instances judiciaires de la région, afin de renforcer leur capacité à juger des affaires complexes de crimes de guerre.

« *Les personnes qui travaillent sur des affaires de crimes de guerre dans la région doivent relever de nombreux défis, allant des pressions politiques au manque de personnel de soutien et de ressources. Ces défis, auxquels s'ajoute la complexité extrême des affaires de crimes de guerre, rendent le travail de ces magistrats particulièrement difficile* », a déclaré Christopher Engels, coordinateur régional du projet « *Justice pour les crimes de guerre* », au sujet de cette formation. « *En donnant suite à la demande formulée par nos homologues de la région (...) nos partenaires du TPIY ont répondu à un besoin réel et urgent. Ces formations illustrent de manière pratique la façon dont nous pouvons soutenir les efforts sans cesse déployés par les praticiens du droit dans la région pour traiter équitablement et efficacement les affaires de crimes de guerre* », a-t-il ajouté.

« *Justice pour les crimes de guerre* » est un projet régional de quatre millions d'euros financé par l'Union européenne et mené par le Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE/BIDDH), en collaboration avec le Tribunal, l'Institut interrégional de recherche des Nations Unies sur la criminalité et la justice, et les missions de l'OSCE en ex-Yougoslavie.

**4 mai**

**Le Procureur se rend en Croatie**

Le Procureur du TPIY, Serge Brammertz, s'est rendu à Zagreb dans le cadre d'une série de visites qu'il effectue régulièrement dans la région, en prévision de son prochain rapport au Conseil de sécurité de l'ONU.

Le Procureur a rencontré le Premier Ministre, le Ministre de la Justice et le Procureur d'État, afin de s'entretenir avec eux de la coopération entre son Bureau et la Croatie. Serge Brammertz a également rencontré des représentants de la communauté diplomatique.

**4 mai**

**La demande d'acquiescement présentée par Vojislav Šešelj en vertu de l'article 98 bis est rejetée**

La Chambre de première instance devant laquelle se tient le procès de Vojislav Šešelj a rejeté la demande d'acquiescement déposée par l'accusé, concluant à la majorité des juges – le Juge Antonetti joignant une opinion dissidente – que les éléments de preuve présentés jusqu'à présent étaient de nature à justifier une déclaration de culpabilité de l'accusé pour chacun des neuf chefs retenus contre lui dans l'acte d'accusation.

*Article 98 bis du Règlement : Après que l'Accusation a présenté ses moyens de preuve, la Chambre de première instance peut dire si les éléments de preuve présentés pourraient permettre de déclarer l'accusé coupable. Si la Chambre de première instance estime que l'Accusation n'a pas fourni suffisamment de moyens de preuve, elle peut rejeter l'affaire ou certains chefs d'accusation et prononcer un jugement d'acquiescement avant que la Défense ne présente ses éléments de preuve.*

**5 mai**

**Le TPIY organise un séminaire de formation pour des juristes serbes**

Le 5 mai, le Tribunal a organisé un séminaire de formation pour des juristes de la Cour d'appel et de la Haute Cour de Belgrade, en Serbie, dans le cadre du projet « *Justice pour les crimes de guerre* ».

« *À l'heure où le mandat du TPIY touche à sa fin, il est de plus en plus important que les instances judiciaires nationales puissent avoir accès aux documents dont dispose le TPIY. Cette formation permet aux praticiens du droit d'améliorer leur capacité à obtenir des éléments de preuves et des documents juridiques utilisés par le TPIY. La capacité des instances judiciaires nationales à juger des affaires complexes de crimes de guerre s'en trouve ainsi renforcée* », a déclaré Romana Schweiger, coordinatrice régionale du projet « *Justice pour les crimes de guerre* ».

Il s'agit de la troisième formation organisée à Belgrade pour des praticiens du droit, depuis le début du projet. Des séminaires portant sur les mêmes compétences ont également été organisés à Banja Luka, Sarajevo, Zagreb, Podgorica et Osijek depuis le lancement du projet « *Justice pour les crimes de guerre* » en juillet 2010. D'autres formations seront organisées dans la région dans les mois qui viennent.

---

**5 mai****La demande d'acquittement présentée en vertu de l'article 98 bis dans l'affaire Stanišić est rejetée**

Dans le procès de Jovica Stanišić et Franko Simatović, la Chambre de première instance a rejeté la demande d'acquittement déposée par Franko Simatović, ayant conclu que les éléments de preuve présentés par l'Accusation étaient suffisants pour établir que l'accusé avait eu l'intention de commettre les crimes qui lui étaient reprochés dans chacun des cinq chefs d'accusation retenus contre lui. La date du début de la présentation des moyens à décharge a été fixée au mercredi 15 juin. Cette date doit cependant être confirmée, dans l'attente d'une décision de la Chambre d'appel concernant la requête déposée par Franko Simatović aux fins de repousser cette date.

---

**6 mai****Des représentants de la Section d'aide aux victimes et aux témoins rencontrent leurs homologues de la région**

Le 6 mai, des représentants de la Section d'aide aux victimes et aux témoins du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie ont rencontré aujourd'hui à Belgrade une vingtaine de leurs homologues de Serbie, de Croatie, de Bosnie-Herzégovine et du Monténégro, afin de partager avec eux leur expérience du travail avec les témoins et les victimes dans le cadre de procès pour crimes de guerre.

Il s'agit de la première réunion régionale organisée dans le cadre du projet « Justice pour les crimes de guerre » au profit de personnes chargées d'assister les témoins. Les participants se sont entretenus au sujet de leurs acquis dans la mise en œuvre de différents systèmes d'aide aux témoins dans la région, de l'évolution du soutien apporté aux témoins après les procès et de l'expérience que vivent les témoins déposant devant des tribunaux nationaux ou devant le TPIY.

« La protection des témoins revêt une importance capitale dans les procès pour crimes de guerre, étant donné la nature sensible des affaires. Sachant que déposer dans ce type d'affaire peut mettre sérieusement en péril la vie des témoins, il est de notre devoir commun de garantir la protection totale de chacun d'entre eux », a déclaré Snežana Malović, Ministre serbe de la justice.

« Les responsables dans la région doivent faire tout leur possible pour assurer la protection totale des témoins de crimes de guerre, à tous niveaux, parce que la sauvegarde de leur sécurité est essentielle pour établir la vérité et qu'elle est une condition préalable nécessaire pour parvenir à la justice et à la réconciliation », a-t-elle ajouté.

Robert Adams, coordinateur du projet « Justice pour les crimes de guerre », a souligné le rôle important joué par la société civile : « Pour que le soutien des victimes soit efficace et global, il est nécessaire que plusieurs acteurs travaillent ensemble, y compris au sein de la société civile. Nous espérons que cette réunion contribuera à créer des liens entre divers services d'aide aux victimes. »

---

## CALENDRIER PROVISOIRE DES AUDIENCES: 9 MAI – 20 MAI

Les audiences publiques du Tribunal sont retransmises sur le site Internet du Tribunal avec un différé de 30 minutes.

### LUNDI 9 MAI

Salle d'audience I 09:00 – 13:45, **Stanišić & Župljanin**, Procès  
Salle d'audience III 14:15 – 19:00, **Tolimir**, Procès

### MARDI 10 MAI

Salle d'audience I 09:00 – 13:45, **Stanišić & Župljanin**, Procès  
16:00 – 18:00, **Karadžić**, Procès  
Salle d'audience III 14:15 – 19:00, **Tolimir**, Procès

### MERCREDI 11 MAI

Salle d'audience I 09:00 – 13:45, **Stanišić & Župljanin**, Procès  
Salle d'audience III 14:15 – 19:00, **Tolimir**, Procès

### JEUDI 12 MAI

Salle d'audience I 09:00 – 13:45, **Stanišić & Župljanin**, Procès  
Salle d'audience III 14:15 – 19:00, **Tolimir**, Procès

### VENDREDI 13 MAI

Salle d'audience I 09:00 – 13:45, **Stanišić & Župljanin**, Procès

### LUNDI 16 MAI

Salle d'audience I 09:00 – 13:45, **Stanišić & Župljanin**, Procès  
Salle d'audience III 14:15 – 19:00, **Tolimir**, Procès

### MARDI 17 MAI

Salle d'audience I 09:00 – 13:45, **Stanišić & Župljanin**, Procès  
Salle d'audience III 09:00 – 13:45, **Tolimir**, Procès  
14:30 – 16:00, **Šainović et consorts**, Conférence de mise en état

### MERCREDI 18 MAI

Salle d'audience I 09:00 – 13:45, **Stanišić & Župljanin**, Procès  
Salle d'audience III 09:00 – 13:45, **Tolimir**, Procès

### JEUDI 19 MAI

Salle d'audience I 09:00 – 13:45, **Stanišić & Župljanin**, Procès  
Salle d'audience III 09:00 – 13:45, **Tolimir**, Procès

### VENDREDI 20 MAI

Salle d'audience I 09:00 – 13:45, **Stanišić & Župljanin**, Procès

## FAITS ET CHIFFRES

### 161 PERSONNES MISES EN ACCUSATION

Depuis la tenue de sa toute première audience, le 8 novembre 1994 (une requête aux fins de dessaisissement dans l'affaire *Tadić*), le Tribunal a mis en accusation un total de 161 personnes, et a clos les procédures concernant 125 d'entre elles : 12 ont été acquittées, 64 condamnées (quatre sont en attente de transfert, 25 ont été transférées, 31 ont purgé leur peine et trois sont décédées alors qu'elles purgeaient leur peine). Les affaires concernant 13 personnes ont été renvoyées devant des instances judiciaires d'ex-Yougoslavie.

**125** Nombre total d'accusés dont les procédures sont closes.

**36** Les procédures concernant 36 autres affaires ont été closes (retrait de l'acte d'accusation ou décès de l'accusé avant ou après son transfert au Tribunal).

**36** Les procédures sont en cours pour 36 accusés: 14 sont en appel, 17 sont en procès en première instance et 3 sont en phase préliminaire d'un nouveau procès. Deux accusés sont toujours en fuite.

**33** 33 autres personnes ont été jugées ou sont en cours de jugement pour outrage au Tribunal.

### LE PROJET «JUSTICE POUR LES CRIMES DE GUERRE»

a pour but de transférer la mémoire institutionnelle et les compétences techniques du Tribunal aux instances judiciaires de la région, afin de renforcer leur capacité à juger des affaires complexes de crimes de guerre.

Le projet est financé par l'Union européenne et mené conjointement par le Tribunal et le Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme de l'OSCE (BIDDH), l'Institut interrégional de recherche des Nations Unies sur la criminalité et la justice (UNICRI), et les missions de l'OSCE en ex-Yougoslavie. <http://www.icty.org/sid/240>

**27 000** Nombre total de pages de comptes rendus d'audiences du TPIY transcrites jusqu'à présent.

**9 000** Nombre total de pages de comptes rendus d'audiences remises aux instances judiciaires locales entre octobre et décembre 2010.

**7 000** Nombre total de pages accessibles au publi dans la Base de données régionales du TPIY jusqu'à présent : <http://icr.icty.org/>

**75** Nombre total de praticiens du droit des instances judiciaires régionales ayant à ce jour suivi une formation visant à renforcer leur capacité à rechercher et identifier des informations et des documents publics dont dispose le Tribunal.